

Viticulture

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Viticulture région Centre sont les suivantes :

CDA 41, CDA 37, CRAC, SICAVAC, IFV Val de Loire Centre, FREDON, Ax'VIGNE, PhytoService, Soufflet Vigne, Vitagri, COPAC, Renaud SA, LVVD, Syndicats AOC Coteaux du Vendômois, Cave des Coteaux du Vendômois, Cave Robert et Marcel, Cave des Producteurs de Vouvray, Agri Négoce, Viti Négoce.

Ce qu'il faut retenir pour ce début de campagne 2018 :

- **Climatologie** : Un peu plus frais actuellement
- **Stade phénologique moyen** : Le développement de végétation évolue toujours aussi rapidement. Nous sommes au stade « 7 à 8 feuilles étalées » pour les Sauvignon et « boutons floraux encore agglomérés » pour les cépages Chardonnay, Chenin, Cabernet
- **Mildiou** : 1ères taches observées au vignoble
- **Black Rot** : Peu de risque encore actuellement
- **Oidium** : Le risque augmente
- **Pyrale** : Rien à signaler actuellement
- **Erinose** : Les symptômes bien visibles
- **Tordeuses** : Les prises restent globalement très faibles
- **Cicadelles de la Flavescence Dorée** : Une 1ère larve détectée à St Nicolas de Bourgueil (JF)

Semaine n°20

Nombre de parcelles suivies : 45

Climatologie

	Chinon 37	Vouvray 37	Touraine 41	Cheverny 41	Chavignol 18	Quincy 18
Du 01 au 14/05/18	15	6.6	13.2	11.4	41.2	12

Commentaires

Les pluies des derniers jours restent limitées avec des températures très élevées la semaine dernière.

Aléas climatiques :



Des dégâts de gel ont été observés sur le vignoble de l'Orléanais parfois importants (gel du 02/05/18).

- Bulletin rédigé par Michel BADIÉ - CDA 41 en collaboration avec le comité de rédaction.

Stades phénologiques de la vigne

Les conditions climatiques actuelles sont toujours favorables au développement de la vigne même si cela s'est ralenti depuis 3 jours.

Situation au 14/05/18	Parcelles les plus tardives	Stades moyens	Parcelles les plus précoces
Chardonnay	F 14 « 7 à 8 feuilles étalées »	G 15 « Boutons floraux agglomérés »	G 16 « 8 à 9 feuilles étalées »
Chenin	F 14 « 7 à 8 feuilles étalées »	G 15 « Boutons floraux agglomérés »	G 16 « 8 à 9 feuilles étalées »
Sauvignon	F 12 « 5 à 6 feuilles étalées »	F 13 « 6 à 7 feuilles étalées »	F 14 « 7 à 8 feuilles étalées »
Cabernet	F 14 « 7 à 8 feuilles étalées »	G 15 « Boutons floraux agglomérés »	G 16 « 8 à 9 feuilles étalées »
Pinot Noir	F 14 « 7 à 8 feuilles étalées »	G 15 « Boutons floraux agglomérés »	G 16 « 8 à 9 feuilles étalées »
Gamay	F 14 « 7 à 8 feuilles étalées »	G 15 « Boutons floraux agglomérés »	G 16 « 8 à 9 feuilles étalées »
Cot	F 12 « 5 à 6 feuilles étalées »	F 13 « 6 à 7 feuilles étalées »	F 14 « 7 à 8 feuilles étalées »

Sauvignon 41
F 13/14 « 6 à 8 feuilles étalées »



MB 14/05/18

Chenin 41
G 15 « Boutons floraux agglomérés »



MB 14/05/18

Commentaires :

Globalement, l'ensemble des cépages se trouve entre le stade **F 13/14** « 6 à 8 feuilles étalées » pour le cépage Sauvignon, et **G 15** « 7 à 8 feuilles étalées » pour Cabernet, Chardonnay, Chenin, Pinot Noir voire **G 16** « 8 à 9 feuilles étalées » pour des parcelles précoces.

Les sorties de bourgeons sont homogènes et la sortie de grappes est importante !

Potentiel Système et Modélisation

Nous avons à notre disposition 3 hypothèses météorologiques H1, H2 et H3 pour la modélisation des risques. Dans notre analyse du seuil indicatif du risque, nous travaillons toujours avec **l'hypothèse H2** étant donné que H1 et H3 n'ont que « 10% de chance » d'être dépassées et constituent une limite à la zone d'incertitude due à la prévision météorologique

Mildiou

Observation des parcelles réseau

- Aucun symptôme n'a été observé

Observation des témoins non traités au vignoble

- Aucun symptôme n'a été observé

Les 1ères taches sur des parcelles hors réseau ont été observées le 14/05/18 sur Sancerre et Cheverny.

Modèle Potentiel Système et seuil indicatif de risque :

Des contaminations ont pu avoir lieu suites aux pluies de samedi dernier (de 8 à 15 mm) en particulier sur les vignobles du 41 (Cheverny) mais elles restent cependant globalement de faibles intensités.

D'après le modèle Potentiel Système en **hypothèse 2**, en l'absence de pluies simulées pour les prochains jours du 15 au 21 mai, il n'y a pas de nouvelles contaminations simulées.

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations terrain)

Avec les prévisions météo actuelles, le risque reste globalement faible et stable.

Moyens de lutte prophylactique

La lutte prophylactique est limitée au stade végétatif actuel et elle consiste à :

- Réduire l'humidité des parcelles (enherbement maîtrisé, drainage, combler les mouillères...).

Oidium

Le stade de sensibilité de la vigne est maintenant atteint (7 à 8 feuilles). La vigilance devient de mise pour les parcelles sensibles et à fort historique.

Observation des parcelles réseau et parcelles hors réseau

- Aucun symptôme n'a été observé

Observation des témoins non traités au vignoble

- Aucun symptôme n'a été observé

Modèle Potentiel Système et seuil indicatif de risque:

En **hypothèse 2**, le niveau de risque établi à l'heure actuelle par le modèle Potentiel Système est faible à moyen.

Des contaminations épidémiques sont simulées par le modèle pour les prochains jours surtout sur la partie vignoble du centre (41/36) et est (18).

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations terrain)

Le niveau de risque augmente sensiblement et compte tenu que nous avons atteint les stades phénologiques (7/8 feuilles), la vigilance devient importante.

Moyens de lutte prophylactique

La mise en place des effeuillages permettent d'aérer la zone fructifère et exposent les grappes aux UV limitant l'installation et le développement de l'oïdium.

Black-rot

Observation des parcelles réseau et parcelles hors réseau

- Aucun symptôme n'a été observé

Observation des témoins non traités au vignoble

- Aucun symptôme n'a été observé

Modèle Potentiel Système et seuil indicatif de risque:

Le niveau de risque établi à l'heure actuelle par le modèle Potentiel Système est faible et limité.

Les pluies des derniers jours ont pu entraîner des contaminations parfois importantes notamment sur les parcelles à historique

En **hypothèse 2** : Sans pluies simulées, il n'y aura pas de contaminations nouvelles.

En **hypothèse 3** : A chaque nouvelle pluie simulée, des contaminations pourront avoir lieu.

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations terrain)

Le risque reste faible actuellement mais surveiller les parcelles à historique.

Moyens de lutte prophylactique

Éliminez les baies momifiées (grappillons non récoltés, restés accrochés au palissage) lors de la taille ou du pliage.

Réduire l'humidité des parcelles (enherbement maîtrisé, drainage, combler les mouillères...).

Il n'existe pas d'alternative de substitution

RAVAGEURS

Pyrale

Quasiment aucune larve de pyrale n'a été encore observée sur les parcelles du réseau.

Rappel du seuil : 80 % de ceps occupés par au moins une chenille

Analyse globale du risque

Aucun risque actuellement

Moyens de lutte prophylactique

Pas de méthodes alternatives

Tordeuses

Les 1^{ères} prises ont été enregistrées il y a maintenant plus de 20 j notamment sur la partie ouest du vignoble : Chinon, St Nicolas ... mais ces prises restent très faibles encore actuellement même sur des piéges à historique.

Dans les autres zones du vignoble, le vol a démarré également à partir du 24 avril.

Nous sommes sur la fin du vol de 1^{ère} génération.

Rappel : Le seuil de nuisibilité est déterminé par le nombre de glomérules observés :

⇒ **30 à 50 glomérules** (boutons floraux regroupés par des soies et abritant les larves) **pour 100 grappes observées.**

- 1 - Cochylis : les prises de papillons qui ont débuté vers le :
- 19/04/18 pour les vignobles de l'ouset (Chinon, Bourgueil)
 - 24/04/18 pour la partie Touraine Est et Touraine 41

Elles restent extrêmement limités encore actuellement hormis quelques parcelles à historique

Nombre de pièges relevés	Cumul des prises <u>Cochylis</u> depuis début du vol			
	< 50 papillons	50 à 100 papillons	100 à 150 papillons	+ 150 papillons
49	47	1 (Bonnefond 18)	0	1 (Bléré 37)

2 - Eudémis : les prises de papillons qui ont débuté vers le 26/04/18, restent extrêmement faibles encore actuellement même sur les zones à historique (Bourgueil)

Nombre de pièges relevés	Cumul des prises <u>Eudemis</u> depuis début du vol			
	0 papillon	< 10 papillons	10 à 100 papillons	100 à 150 papillons
49	29	18	1	1 (Montlouis 37)

Analyse globale du risque

Aucun risque actuellement

Moyens de lutte prophylactique

Les mises en place des diffuseurs de phéromones utilisés pour la confusion sexuelle doivent être effectuées avant le démarrage du 1er vol.

Cigarié

Quasi absence d'observation de cigariés sur les parcelles sur réseau

Rappel du seuil : **15 à 20 cigares pour 25 ceps observés**

Evaluation des risques

Aucun risque.

Cicadelles de la Flavescence Dorée

Une 1^{ère} larve de cicadelle *Scaphoideus titanus* (L1) ou de la Flavescence Dorée a été détectée au 14/05/18 sur le vignoble Saint Nicolas de Bourgueil. Sur les autres parcelles du réseau, aucune détection n'a été faite.

Rappel :

Cet insecte est inféodé à la vigne et il ne fait qu'un cycle de développement par an. Il ne cause pas de dégât direct sur la vigne mais il est le vecteur principal du phytoplasme de la Flavescence dorée.

A partir des éclosions des œufs d'hiver, qui commencent au début du mois de mai jusqu'à fin juillet, 5 stades larvaires se succèdent sur une période d'environ 50 jours. C'est au cours de cette phase que les larves peuvent acquérir le phytoplasme de la flavescence dorée en s'alimentant de la sève d'une vigne contaminée. Après un mois de latence, le phytoplasme s'est multiplié et a migré dans la salive de l'insecte qui devient infectieux pour toute sa vie et qui pourra transmettre le phytoplasme lors de chaque prise de nourriture. En revanche, le phytoplasme ne sera pas transmis à la descendance de l'insecte.

Cette cicadelle a pour principale caractéristique morphologique distinctive la présence de 2 taches noires sur l'extrémité de l'abdomen observables à tous les stades larvaires. Les larves mesurent de 1,5 à 5,5 mm, elles sont blanches à brunes avec l'âge et sont très vives (elles sautent dès qu'elles sont dérangées). Les adultes mesurent 5 à 6,5 mm et sont de couleur brune ocre.



De L1 à L5 : **deux points noirs symétriques à l'extrémité de l'abdomen**

Information SRAL Centre Val de Loire : « Il est rappelé que la lutte contre cette cicadelle est rendue obligatoire en parcelles de vigne mères de greffons et de porte-greffes, compte tenu de la présence avérée du phytoplasme de la flavescence dorée en région Centre Val de Loire. »

Analyse global du risque

Pour les parcelles concernées par la protection contre les cicadelles de la Flavescence Dorée : parcelles de multiplication et de pré multiplication de greffons et/ou en lutte obligatoire, vous référer à la prochaine note du SRAL.

Moyens de lutte prophylactique

L'épamprage permet de réduire les réservoirs de larves de la cicadelle vectrice

Destruction des ceps atteint de jaunisse

Il n'existe pas d'alternative de substitution

Eutypiose

Les symptômes sont bien visibles actuellement mais l'intensité reste faible cette année.

Réglementation

Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable.

Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".

3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.



Abonnez-vous **gratuitement**
aux BSV de la région Centre
<http://bsv.centre.chambagri.fr>



Prochain BSV Viticulture Centre Val de Loire : 22 mai 2018.

Ce qu'il faut retenir

Cette année 2018 doit permettre de consolider le fonctionnement du réseau et le contenu du BSV grâce aux retours et remarques constructives de chacun tout au long de la campagne.

La qualité du BSV et les services qu'il pourra rendre, sont de la responsabilité de tous (lecteurs comme observateurs)